Chessy VAL D'EUROPE

flash info

INFORMATIONS MUNICIPALES DE CHESSY
MAI 2022
WWW.CHESSY77.FR · VILLE DE CHESSY 77

AGENDA

Ciné senior

En juin, le Studio 31 propose une séance au choix au prix de 3 € pour les habitants de 60 ans et plus :
· "Tenor" de Claude Zidi Jr.
· "Les folies fermières" de Jean-Pierre Améris
(films prévus sous réserve de confirmation des distributeurs)

Jeudi 2 juin 2022 à 14 h
Cinéma Studio 31

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal se tiendra à la salle Céleste dans le respect des règles sanitaires en vigueur.
L'ordre du jour sera disponible sept jours avant la séance en mairie et en ligne sur le site internet de la commune.

Vendredi 24 juin 2022 à 20h 30
Salle Céleste · école Cornélius

INFORMATIONS

Restez informés

En complément du flash info distribué régulièrement aux habitants de Chessy, différents supports sont à disposition des usagers afin de se tenir informés.

Site internet
wwww.chessy77.fr

Facebook
www.facebook.com/chessy77700

Application mobile "Chessy"
Disponible sur les plateformes de téléchargement

Panneaux lumineux
situés place Edmond Chartier, place d'Ariane et place des Dariolles

SCRUTIN

Élection présidentielle 2022

Après deux scrutins, Emmanuel Macron à été réélu Président de la République en recueillant 58,55 % des voix exprimées au second tour.
La participation nationale au second tour s'élève à 71,99 % de votants dont 6,37 % de vote blancs et 2,29 % de bulletins nuls.
Retrouvez ci-dessous les résultats de votre commune aux 1er et 2nd tour.

Les résultats à Chessy

1ER TOUR
81,06 % des électeurs cassassiens se sont déplacés dans les bureaux de vote le dimanche 10 avril. Sur 3176 votants, 3105 suffrages ont été exprimés, 55 votes blancs et 16 bulletins nuls.

Candidat	nombre de voix	répartition
Emmanuel Macron - qualifié pour le 2nd tour	1 040	33,49 %
Jean-Luc Mélenchon	757	24,38 %
Marine Le Pen - qualifiée pour le 2nd tour	534	17,20 %
Éric Zemmour	262	8,44 %
Valérie Pécresse	160	5,15 %
Yanick Jadot	144	4,64 %
Nicolas Dupont-Aignan	54	1,74 %
Jean Lassalle	51	1,64 %
Fabien Roussel	45	1,45 %
Anne Hidalgo	31	1,00 %
Philippe Poutou	19	0,61 %
Nathalie Arthaud	8	0,26 %

2ND TOUR
Le dimanche 24 avril, ce sont 76,1 % des électeurs cassassiens qui se sont déplacés dans les bureaux de vote. Sur 2989 votants, 2767 suffrages ont été exprimés, 186 votes blancs et 36 bulletins nuls.

Candidat	nombre de voix	répartition
Emmanuel Macron	1855	67,04 %
Marine Le Pen	912	32,96 %

Consultez tous les résultats sur le site ELECTIONS.INTERIEUR.GOUV.FR

Élections législatives

Scrutin permettant d'élire le député de circonscription qui siègera à l'Assemblée nationale pour une période de 5 ans.

Dimanche 12 juin
Dimanche 19 juin 2022
de 8 h à 18 h

ARGENT

Nouvelle fiscalité

Les conseillers municipaux ont voté lors de la dernière séance du jeudi 14 avril, une hausse de 7 % du taux de la taxe foncière contre 10 % initialement prévu lors du vote du budget au mois de décembre 2021.

Pourquoi cette décision ?

Comme annoncé dans le flash info du mois de janvier 2022, la suppression progessive de la taxe d'habitation sur les résidences principales, dont la suppression définitive et totale aura lieu en 2023, impacte l'équilibre budgétaire de la commune.

Afin de garantir une compensation "à l'euro près" et de neutraliser les écarts de ressources avant et après la réforme, le produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties du département a été affecté aux communes. La loi prévoit l'application d'un "coefficient correcteur" qui se traduit par un ajustement à la hausse ou à la baisse de la part départementale perçue. Ce coefficient, une fois calculé, est figé dans le temps.

À Chessy il s'agit d'un coefficient minorateur.

Pour maintenir un niveau de recette qui permette à la fois de financer la construction et le fonctionnement des équipements nécessaires à l'accueil des nouveaux habitants, dont le rythme d'arrivée - imposé - est élevé, et aussi afin de poursuivre l'aménagement du bourg, dont le niveau ne peut rester inférieur à celui des quartiers nouveaux, nous ne disposons plus que d'un seul levier : faire varier le taux de la taxe sur le foncier bâti, et donc taxer les seuls propriétaires. Une réelle injustice puisque les locataires bénéficient du même niveau de service mais ne participent plus à son financement.

La construction des équipements publics (écoles, centres de loisirs, crèches, équipements sportifs et culturels...) étaient jusqu'en 2016 pris en charge en totalité par le SAN. Depuis sa transformation en communauté d'agglomération de droit commun, la participation de l'agglomération est réduite à 50 % et donc 50 % restent à la charge de la commune.

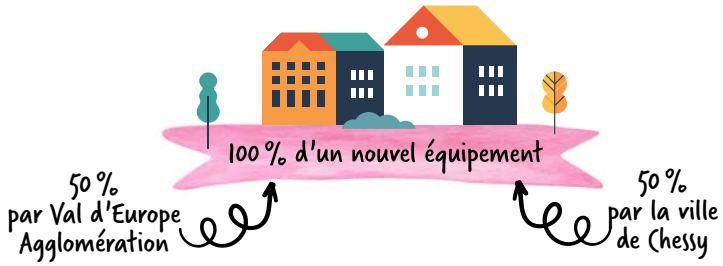

D'abord prévu à hauteur de 10 %, la hausse du taux de la taxe sur le foncier bâti a été revue à la baisse en raison de l'actualisation des bases d'impositions, décidées chaque année par l'État (3,4 % cette année contre 1 % habituellement).

C'est ainsi que les membres du conseil municipal ont voté à l'unanimité une augmentation de 7 % portant ainsi le taux communal d'imposition à 50,10 % contre 46,82 % en 2021.

La taxe sur le foncier non-bâtie, elle, n'évolue pas et demeure à 35,68 %.

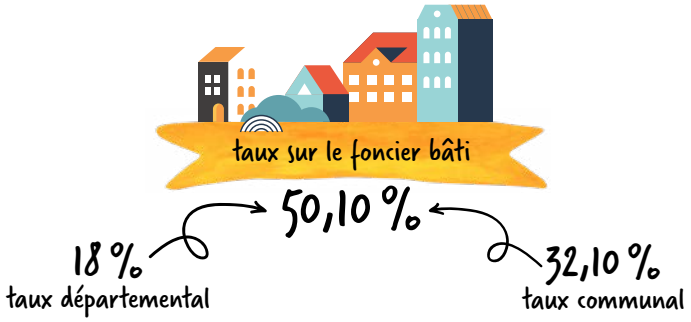

Ces recettes permettent ainsi de préserver la capacité de la ville de Chessy à s'adapter au développement dynamique de son territoire.

DÉMARCHES

Où faire vos documents d'identité ?

La commune de Chessy n'étant pas équipée d'une station d'enregistrement, les services ne peuvent pas prendre les demandes de carte nationale d'identité ou de passeport.

Pour une carte d'identité ou un passeport, les mairies équipées les plus proches sont :

- mairie de Montévrain · 4, rue Bonne Mouche
- mairie de Serris · 2, place Antoine Mauny
- mairie de Lagny-sur-Marne
  2, place de l'Hôtel de Ville
- mairie de Bailly-Romainvilliers
  51, rue de Paris
- mairie de Bussy-Saint-Georges
  place de la Mairie
- mairie de Torcy
  place de l'Appel du 18 Juin 1940

Il est possible d'effectuer une pré-demande de carte d'identité sur le site internet www.service-public.fr

Déclaration d'impôts 2022 : faites-vous aider

La mairie de Chessy propose aux contribuables de la commune une aide à la déclaration d'impôts 2022 sur les revenus 2021, à faire entre le 7 avril et le mercredi 8 juin 2022.

Ce service a pour objectif d'apporter des réponses aux questions générales et basiques qui peuvent se poser comme la recherche d'identifiants, les principes à respecter pour formaliser la déclaration des revenus… Il s'adresse donc principalement aux personnes ayant des difficultés avec les outils numériques.

Un bénévole tiendra des permanences en mairie aux dates et horaires suivants :

- Samedi 21 mai de 9h30 à 12h en salle du conseil municipal sans rendez-vous et par téléphone
- Samedi 28 mai de 10h à 12h en salle du conseil municipal sur rendez-vous

Un numéro dédié sera activé uniquement aux jours et horaires ci-dessus mentionnés : 07 56 93 59 01

ENVIRONNEMENT

Extinction des feux

L'éclairage public de Chessy va bientôt connaître quelques modifications avec l'extinction de certains points lumineux en alternance ou à certains horaires dans plusieurs rues du bourg.

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET MAÎTRISE DES DÉPENSES

L'électricité n'échappe pas à l'envolée des prix de l'énergie. Son tarif est passé de 0,158 €/kWh en 2021 à 0,228 €/kWh en 2022 soit 44,8 % d'augmentation.
Ainsi 330 points lumineux seront désactivés sur les 1 311 présents sur le territoire ce qui représente une baisse de consommation de 149 721 kWh (sur 594 800 kWh annuels) soit une économie de 34 000 €.

PRÉSERVATION DE LA TRANQUILLITÉ ET DE LA BIODIVERSITÉ

Éteindre la lumière c'est aussi garantir la tranquillité des riverains et préserver la biodiversité. En effet la pollution lumineuse de nos villes dérègle les rythmes de vie des animaux qui pour les uns profitent de l'obscurité pour se reposer ou pour les autres, c'est le moment de sortir, chasser, se nourrir...

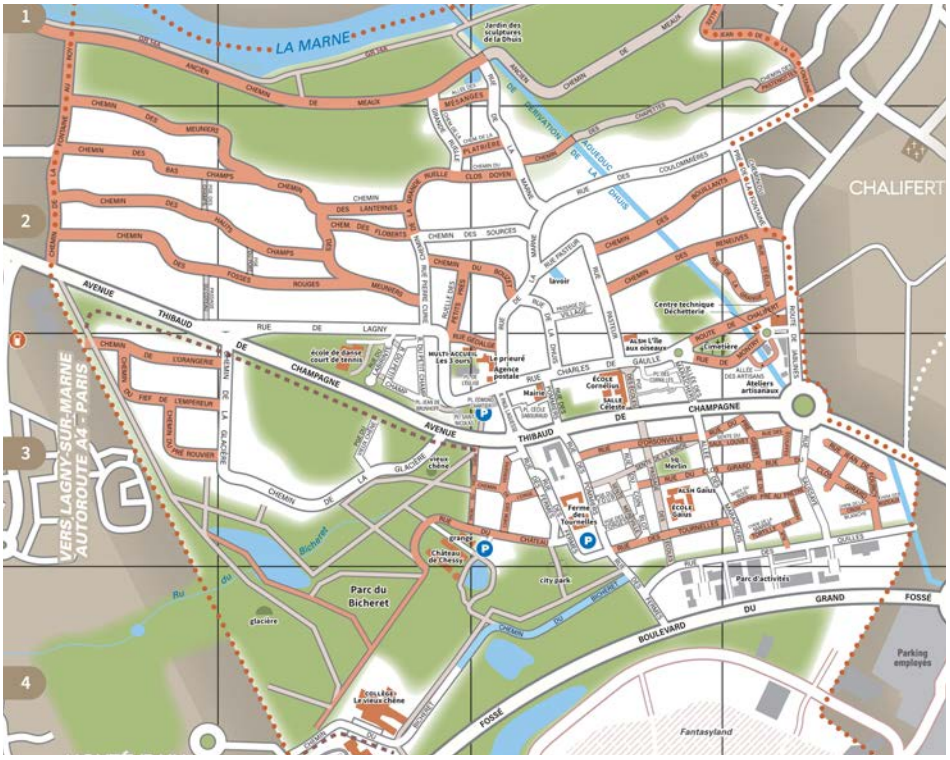

Concrètement, l'éclairage sera maintenu dans le bourg mais un candélabre sur deux (ou 1 sur 3 selon les besoins) sera éteint à partir de mi-mai.
Dans le chemin du Bicheret, l'éclairage public sera quant à lui désactivé entre minuit et 6 h du matin.

extinction 1 point sur 2 ou 1 point sur 3

extinction de minuit à 6 h

Dans la continuité de ses ambitions, la ville de Chessy engage par ailleurs un plan de rénovation complète de son éclairage public en passant notamment à l'éclairage led et permettant de faire de la programmation.
L'étude de ce projet débutera en 2023 et les travaux s'étaleront ensuite sur trois ans, de 2024 à 2026.

Consultation sur le projet de Plan Climat Air Énergie Territorial de Val d'Europe

Val d'Europe Agglomération a élaboré un projet de Plan Climat Air-Énergie Territorial - PCAET - qui constitue l'outil opérationnel de coordination de la politique énergétique et climatique sur le territoire de la collectivité.

Ce programme est le fruit d'un travail sur des actions collectives contribuant à lutter contre le changement climatique et à adapter le territoire du Val d'Europe aux effets de ce changement.
Ce plan a plusieurs finalités : la réduction des émissions de gaz à effet de serre, des consommations énergétiques ; la production et consommation d'énergies renouvelables ; la réduction de la vulnérabilité du territoire face aux effets du changement climatique ; la lutte contre la pollution atmosphérique.

En application des dispositions de l'article L.123-19 du code de l'environnement, une procédure de consultation du public est en cours.
L'ensemble des documents est consultable sur le site de Val d'Europe Agglomération et vous pouvez formuler vos observations et propositions jusqu'au jeudi 26 mai.

Rendez-vous sur www.valdeuropeagglo.fr pour consulter le projet de PCAET de Val d'Europe et faire part de vos observations et propositions.

TRAVAUX

L'aménagement de la place Octogonale vient de débuter

L'aménagement du quartier de la ZAC des Studios et des Congrès se poursuit avec la réalisation d'un nouvel espace public. La place Octogonale sera un grand lieu de vie offrant une diversité de paysages, de commerces et de services. EpaFrance organise le chantier afin de permettre la sérénité des riverains en limitant les nuisances.

Planning des travaux

PHASE 1

De fin avril à fin mai 2022
Réalisation des travaux de réseaux et de structure de la demi-place nord

PHASE 2

De fin mai à fin juin 2022
Revêtement qualitatif de la demi-place nord et réalisation des travaux de réseaux et de structure de la demi-place sud

De fin juin à septembre 2022
Revêtement qualitatif sur l'ensemble de la place, pose du mobilier urbain et plantation

À partir de janvier 2023
Réalisation des travaux de réseaux, voiries et revêtement qualitatif sur les abords nord de la place

Zoom sur le chantier

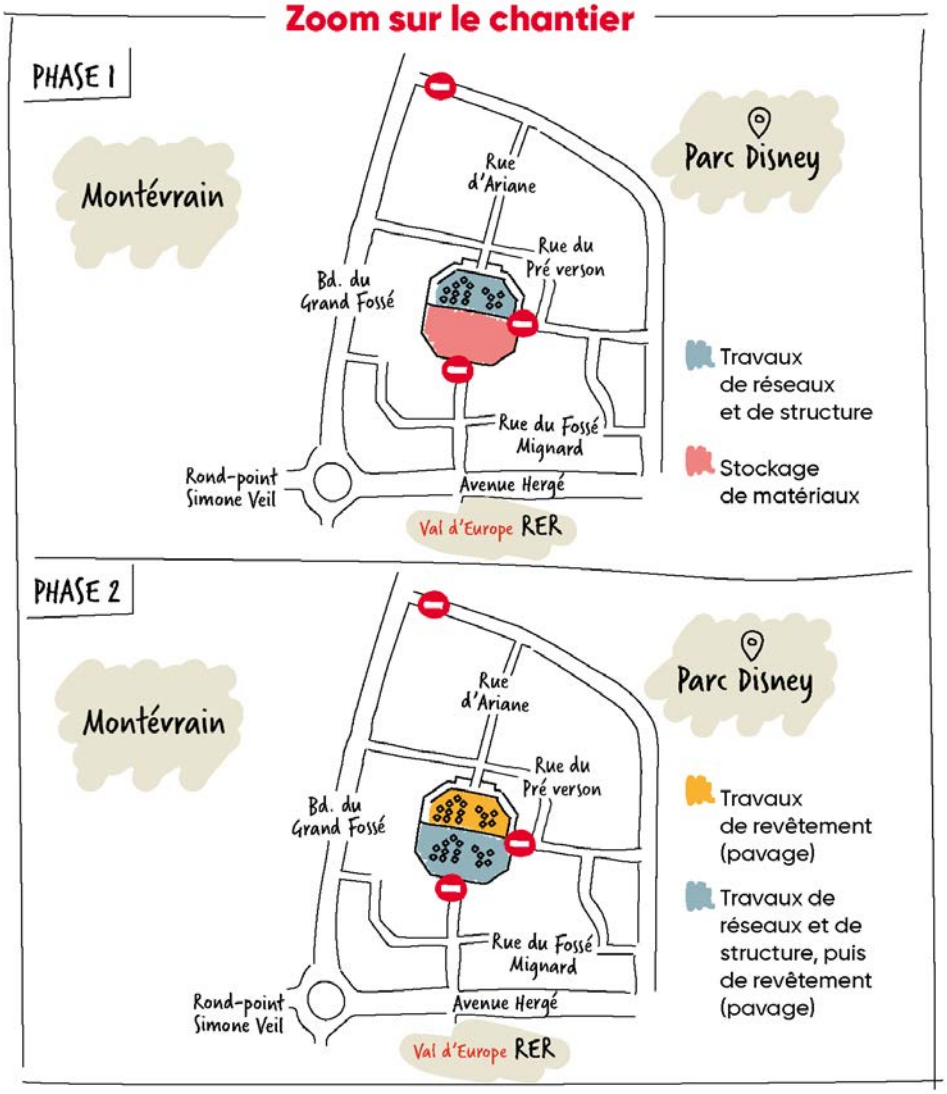

TRANQUILLITÉ

Respectons notre voisinage

Les bruits liés à l'entretien de son habitation, de son jardin, au bricolage ou liés à vos loisirs sont réglementés par l'arrêté municipal n°2022.04.15.
Ainsi, l'utilisation d'engins bruyants, de bricolage, jardinage, radio ou appareils diffusant de la musique est autorisée sur le territoire communal aux horaires suivants :
· du lundi au vendredi de 8 h à 19 h 30
· le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
· le dimanche ou jour férié de 10 h à 12 h
En dehors de ces horaires, chacun doit respecter la tranquillité de ses voisins.

La règlementation diffère pour les chantiers privés ou publics dont les bruits sont autorisés du lundi au vendredi de 7 h à 18 h et le samedi de 8 h à 17 h (arrêté municipal n°202.06.29).

Plus d'informations sur www.chessy77.fr, rubrique "Vivre" puis "Réglementation"

DÉCHETS

Encombrants

Les prochaines collectes des déchets extra-ménagers et encombrants se tiendront :
· vendredi 17 juin dans le bourg
· jeudi 23 juin dans le centre urbain

Quelle que soit la collecte, **vos déchets doivent être sortis la veille du passage de l'organisme collecteur après 19 h** en veillant à ne pas gêner la circulation sur les trottoirs.

Toutes les informations sur les collectes sur www.chessy77.fr, rubrique "Vivre" puis "Déchest et collectes"

MOBILITÉ

Petits aménagements sur le parcours du Chessylien

Le bilan de six mois de fonctionnement de ce nouveau service régulier local conduit à des adaptations mineures du circuit, suggérées par des utilisateurs du service.

Pour éviter une attente prolongée au point de régulation à l'arrêt "Service techniques" avant de rejoindre le centre bourg de Chessy, il a été décidé de déplacer ce point de régulation à l'arrêt "Tournesol" qui est un des points principaux d'arrivée au centre urbain.

D'autre part, l'arrêt "Quilles" très peu fréquenté sera supprimé. Un nouvel arrêt "École de musique" est créé rue des Pommiers face à la ferme des Tournelles, dont l'activité culturelle génère une fréquentation ascendante qui justifie pleinement une desserte par le Chessylien. Le trajet retour du centre urbain passera désormais par le chemin du Bicheret, la rue des Pommiers, la route départementale RD 934 en direction du giratoire "Est" pour rejoindre l'arrêt "Services techniques".

La mise en service de ces adaptations sera effective à compter de mercredi 1er juin.

Le Chessylien continue de circuler le lundi et le mercredi de 9 h à 17 h 10 et le samedi de 9h à 19 h 25.
Ces adaptations modifient légèrement les horaires de passage, comme indiqué ci-dessous.

Parcours du Chessylien

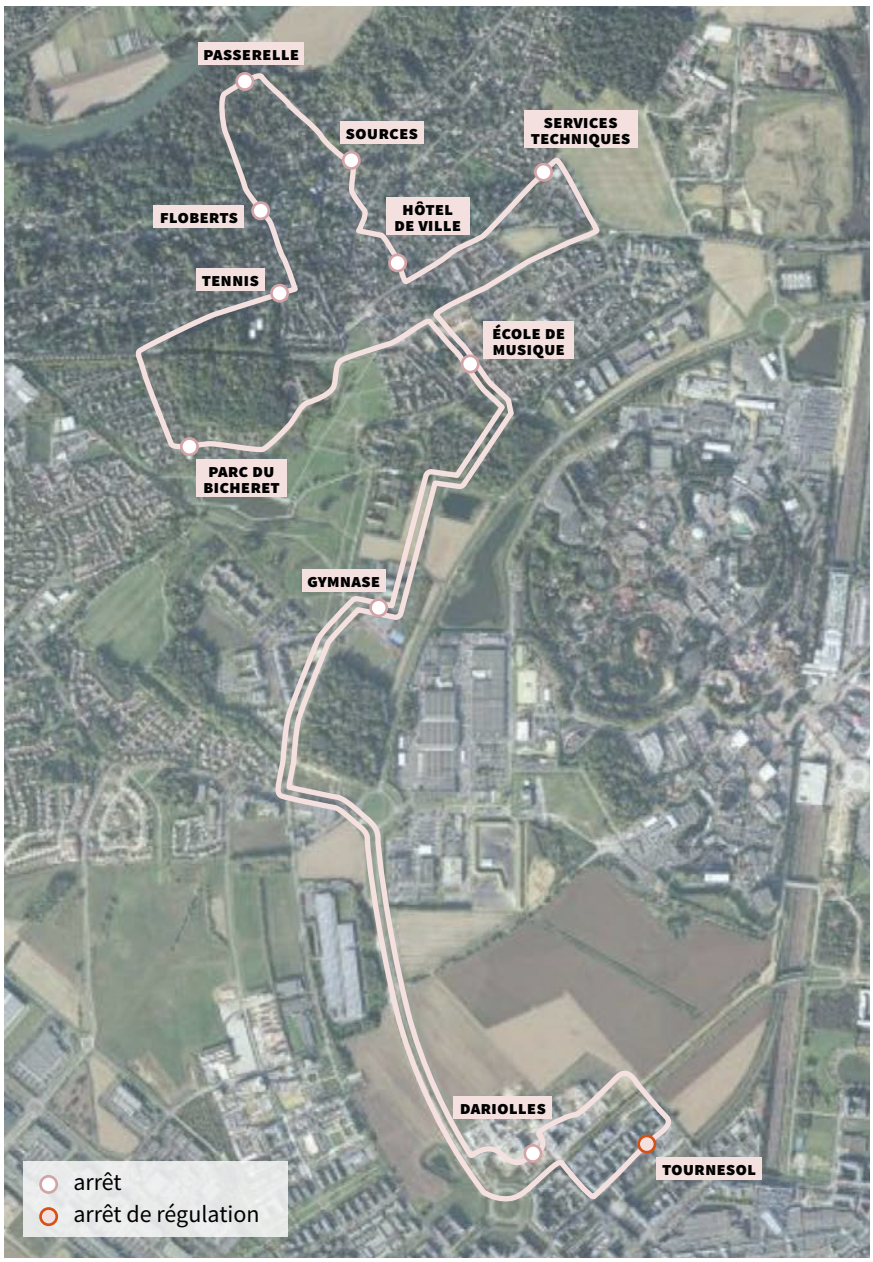

	LUNDI, MERCREDI ET SAMEDI									UNIQUEMENT LE SAMEDI		
Tournesol	**9:00**	**9:45**	**10:30**	**11:15**	**12:00**	**13:30**	**14:15**	**15:00**	**16:30**	**17:15**	**18:00**	**18:45**
Dariolles	9:05	9:50	10:35	11:20	12:05	13:35	14:20	15:05	16:35	17:20	18:05	18:50
Gymnase	9:10	9:55	10:40	11:25	12:10	13:40	14:25	15:10	16:40	17:25	18:10	18:55
École de musique	9:13	9:58	10:43	11:28	12:13	13:43	14:28	15:13	16:43	17:28	18:13	18:58
Services techniques	9:16	10:01	10:46	11:31	12:16	13:46	14:31	15:16	16:46	17:31	18:16	19:01
Hôtel de ville	9:18	10:03	10:48	11:33	12:18	13:48	14:33	15:18	16:48	17:33	18:18	19:03
Sources	9:19	10:04	10:49	11:34	12:19	13:49	14:34	15:19	16:49	17:34	18:19	19:04
Passerelle	9:20	10:05	10:50	11:35	12:20	13:50	14:35	15:20	16:50	17:35	18:20	19:05
Floberts	9:23	10:08	10:53	11:38	12:23	13:53	14:38	15:23	16:53	17:38	18:23	19:08
Tennis	9:24	10:09	10:54	11:39	12:24	13:54	14:39	15:24	16:54	17:38	18:24	19:09
Parc du Bicheret	9:27	10:12	10:57	11:42	12:27	13:57	14:42	15:27	16:57	17:42	18:27	19:12
École de musique	9:30	10:15	11:00	11:45	12:30	14:00	14:45	15:30	17:00	17:45	18:30	19:15
Gymnase	9:32	10:17	11:02	11:47	12:32	14:02	14:47	15:32	17:02	17:47	18:32	19:17
Tournesol	9:38	10:23	11:08	11:53	12:38	14:08	14:53	15:38	17:08	17:53	18:38	19:23

ARTISTIQUE

Face aux incivilités : la sensibilisation par l'image

Cette histoire courte vous est racontée par les enfants du centre de loisirs Gaïus.
Dans le cadre du projet de sensibilisation des habitants au respect du cadre de vie et de l'environnement, les enfants ont souhaité nous montrer comment ils imaginent notre espace public face aux inciviltés.

PATRIMOINE

Retour sur les fouilles archéologiques du cimetière des "Cornilles" effectuées en 2019

Durant un mois, entre octobre et novembre 2019, les archéologues de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) ont mené une opération de fouille archéologique préventive, sur prescription de l'État (Drac Île-de-France), sur une surface de 1900 m² dans le centre-bourg de Chessy.
Le projet d'un aménagement d'habitat collectif prend place sur l'emplacement d'un cimetière médiéval.

Au début des années 90, des opérations d'archéologiques préventives avaient permis d'étudier une zone d'habitat et un cimetière médiévaux datés entre le XIe et le XVIIe siècle de notre ère. 300 sépultures avaient été fouillées sur les 1500 repérées.

Trente ans plus tard, 89 nouvelles sépultures ont été mises au jour au sud du cimetière de Chessy. L'espace funéraire devait se poursuivre sous le cimetière actuel. L'extension maximale semble se situer entre le XIe et le XIIIe siècle. Par la suite la surface occupée a diminué, ce qui s'est s'accompagné d'une densification des sépultures. Cette rétractation va continuer jusqu'à aboutir, au tournant du XVIIe siècle, aux limites du cimetière actuel.

Le choix du lieu d'implantation du cimetière, situé à distance de l'église Saint-Nicolas, est liée à la présence d'une petite chapelle dédiée à Saint-Éloi et aujourd'hui détruite.

Malgré la disparition quasi-totale des squelettes, des corps étendus sur le dos ont été observés, avec la tête vers l'ouest et l'absence de mobilier ; caractéristiques courantes car elles suivent les recommandations de l'Église. Les principaux apports reposent sur la mise en évidence d'aménagements variés pour les architectures funéraires, tels qu'une logette céphalique pour maintenir la tête et des banquettes ou encoches pour placer des traverses de manière à soutenir le couvercle.

Ainsi, la mise en place d'opérations archéologiques permet de sauvegarder les témoins des occupations du passé enfoui dans le sol qui vont être détruits par les aménagements du territoire (routes, autoroutes, voies ferrées, ZAC et bâtiments divers, publics ou privés…).
Lors de la fouille, tous les vestiges mis au jour sont enregistrés, photographiés et dessinés. Le mobilier archéologique est prélevé pour être étudié par les différents spécialistes (anthropologue, céramologue, géomorphologue…).
Un rapport de fouille est alors rédigé pour exposer les méthodes utilisées, les résultats observés et expliquer la compréhension générale du site par rapport à ce qui est connu localement ou à une échelle plus vaste.

Article et photographies par Laure Pecqueur

NOUVEAUX COMMERCES

Ternatur

Ternatur est une herboristerie, mêlant à la fois la phytothérapie, la lithothérapie, les produits de bien-être, bougies artisanales et produits ésotériques, le tout dans un décor unique et féerique.

29, avenue Thibaud de Champagne
Ouvert du mardi au vendredi de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h 15, le samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h
www.ternatur.fr

Le regard chic

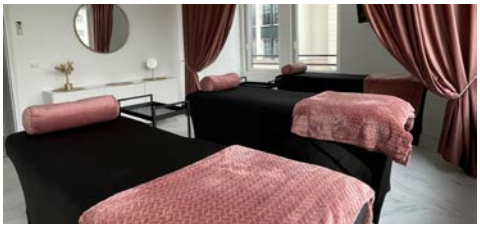

Situé à Val d'Europe, l'institut Le regard chic vous propose des prestations telles que soin des sourcils, soin des cils, soin du visage, blanchiment dentaire, amincissement et détatouage.

7, rue de la Fontaine Rouge
Ouvert du mardi au samedi de 9 h 30 à 18 h 30
www.leregardchic.fr

ASSOCIATION

Club du Prieuré

L'association Le club du Prieuré propose des activités à destination des seniors : sorties, randonnées, marches, jeux, billard, voyages...
Si vous souhaitez adhérer ou obtenir des informations, n'hésitez pas à consulter le site internet ou à prendre contact par mail.

www.le-club-du-prieure.e-monsite.com
mail : club.du.prieure@orange.fr
Prieuré : accès par la place de l'Église

VIE LOCALE

Votre agenda jusqu'aux vacances estivales

Culture, rencontres, solidarité et plaisir rythmeront les semaines jusqu'aux vacances estivales.
N'oubliez pas de réserver lorsque c'est nécessaire.

Fête foraine

Auto-tamponneuses, manèges, jeux, pêche aux canards et gourmandises s'installent dans le parc du Bicheret pour vous offrir un moment joyeux en famille ou entre amis.

Du vendredi 13 au dimanche 22 mai
Parc du Bicheret

Café des élus

Autour d'un café ou d'un thé, les élus du conseil municipal vous invite à venir échanger sur les sujets qui vous concernent.

Samedi 21 mai
de 9 h à 11 h
Maison de quartier
La Cassatienne

Mai à vélo

Val d'Europe Agglomération participe à l'opération nationale " Mai à vélo " et vous propose une après-midi évènement autour du deux-roues : convivialité, balades, réparation, prévention et conseils sont au programme.

Samedi 21 mai
de 14 h à 18 h
Château de Chessy

Carnaval des oiseaux par l'ensemble Artifices

© Michel Kurst

En partenariat avec l'association Excellart et Val d'Europe Agglomération, la commune vous propose une après-midi dédiée aux oiseaux !
Au commencement, une balade ornithologique autour du Château de Chessy, suivi d'un concert de musique classique.
Dans ce concert chaque oiseau est présenté à la manière du célèbre Carnaval des animaux par une description piquante, naturaliste ou poétique. Le thème universel et intemporel des oiseaux permet de relier la musique dite ancienne à celle de notre temps à travers des œuvres de Rameau, Moussorgski, Fauré, Saint-Saëns, Couperin, Uccellini, Graupner, Montéclair…

Dimanche 22 mai
15 h 30 : balade ornithologique suivie d'un petit goûter
17 h : concert par l'ensemble Artifices
Salle d'orchestre · Ferme des Tournelles
Gratuit sur réservation
sur www.chessy77.fr ou par mail : resa-spectacle@chessy77.fr

Vide-greniers

Les étals sont de sortie en juin sur le chemin du Bicheret. Organisé par le comité des fêtes de Chessy, venez chiner, discuter ou simplement flâner au vide-greniers. Vous pourrez aussi profiter de la restauration sur place ; sandwiches, boissons et crêpes seront proposés par les bénévoles de l'association.

Tarifs (3 mètres minimum par exposant)
cassassiens : 5 € le mètre linéaire · extérieurs : majoration de 10 €
Inscriptions
samedi 21 mai de 10 h à 12 h et mercredi 1er juin 2022 de 18 h à 20 h au prieuré

Dimanche 5 juin
de 8 h à 18 h
Chemin du Bicheret
Informations auprès du Comité des fêtes
comitedesfetesdechessy77@gmail.com

Concert de fin d'année

La musique accompagne le cinéma depuis toujours. Ce rapport fascinant entre l'image et la musique est l'argument de ce concert-spectacle que donneront les élèves de l'école de musique de Chessy.
Les grands thèmes du cinéma - *James Bond, Star Wars, Spider-Man* - mais aussi de séries - *The Hobbit , Le Seigneur des anneaux* - seront ainsi visités.

Dimanche 19 juin
séances à 18 h, 19 h 30 et 21 h
Salle d'orchestre · Ferme des Tournelles
Gratuit sur réservation auprès de l'EMC
ecole.musique.chessy@gmail.com

Fête de la musique

Venez avec votre joie et votre plus beau déhanché pour célébrer l'été en compagnie d'artistes amateurs et professionnels du territoire.
Une atmosphère pop-rock règnera dans le bourg avec la présence d'élèves de l'école de musique de Chessy, du groupe Travel ainsi que d'Inès Damaris et ses musiciens, artistes accompagnés par File7.

Mardi 21 juin
à partir de 18h30
Place de l'Église
Événement gratuit

Feux de la Saint-Jean

Animations enflammées, restauration conviviale et pas de danse endiablés rythmeront cette soirée des feux de la Saint-Jean organisée dans le parc du Bicheret par le comité des fêtes de Chessy.

Samedi 25 juin
à partir de 19 h
Parc du Bicheret
Informations : Comité des fêtes
comitedesfetesdechessy77@gmail.com

Collecte de sang

L'Établissement français du sang ainsi que l'association des donneurs de sang bénévoles du pays de Lagny vous espère nombreux lors de cette nouvelle collecte. Chaque don est important.

Mardi 28 juin
de 14 h à 19 h
Maison de quartier
La Cassatienne
Rendez-vous bientôt disponible sur
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Le médecin malgré lui par la Compagnie du Casse-tête

Avec "Le médecin malgré lui", Molière écrit une farce, une véritable comédie populaire. Dans cette pièce en trois actes, Molière pousse la satire, il se moque des médecins. L'habit ne faisant pas le moine, Molière présuppose qu'un beau costume peut faire illusion, par exemple, se faire passer pour un médecin quand on en n'est pas un. "Le médecin malgré lui" est une farce joyeuse qui met en scène la crédulité des uns et l'audace des autres. Même si la médecine fait disparaître un certain nombre de maladies, elle ne peut guérir de la naïveté et du charlatanisme.
Par les élèves de la troupe du Casse-tête, mise en scène de Jean-Paul Rouvrais.

Samedi 2 juillet à 20 h 30
dimanche 3 juillet à 15 h
Salle d'orchestre de la Ferme des Tournelles
Gratuit dans la limite des places disponibles

Attention, les événements peuvent être soumis à des restrictions et mesures sanitaires selon la situation.

IMAGES

Vu à Chessy

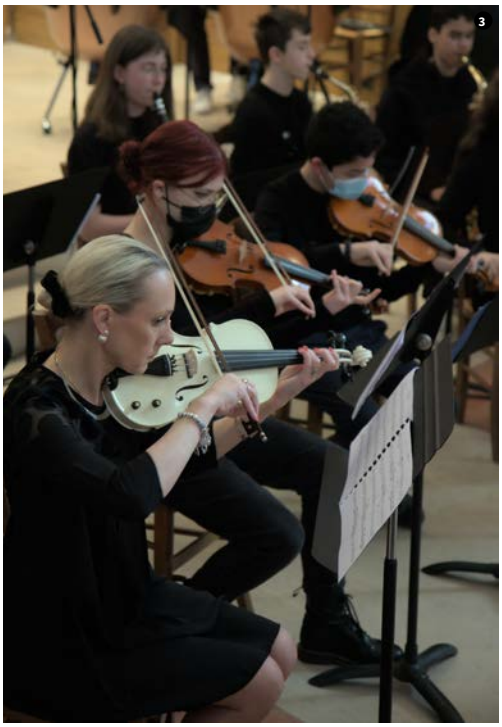

❶ ❷ *19 - 20 février 2022 : Demies-finales des championnats de France de cross dans le parc du Bicheret lors desquelles les sportifs de Val d'Europe Athlétisme ont réalisé de belles performances.*

❸ *20 mars 2022 : Mozart était à l'honneur lors du concert de printemps de l'École de musique de Chessy dans l'église Saint-Nicolas comble.*

❹ *1er avril 2022 : Béatrice Vincent et Élisabeth Urlic ont interprété les contes tsiganes devant un public d'enfants et de parents émerveillés.*

❺ *1er avril 2022 : Château de Chessy sous les flocons qui ont recouvert la ville et l'ensemble de la région au début du mois d'avril.*

❻ *27 mars 2022 : 81 participants ont franchi la ligne d'arrivée du 4e cross duathlon organisé par Chessy Triathlon Val d'Europe.*

❼ *8 avril 2022 : 45 volontaires ont participé à la dernière collecte de sang organisée par l'Établissement français du sang et l'Association des donneurs de sang bénévoles. 42 personnes ont pu être prélevées dont 2 nouveaux donneurs.*

❽ *11 avril 2022 : Dans la rue des Pommiers, un cerisier fleuri bicolore au retour des beaux jours.*

❾ *16 avril 2022 : Décor installé dans la salle d'orchestre de la ferme des Tournelles à l'occasion de la représentation de la pièce "Quand la Chine téléphonera" par la Compagnie du théâtre Férollais.*

❿ *17 avril 2022 : Les enfants et les parents sont venus chercher les œufs de Pâques dissimulés dans le parc du Bicheret. L'occasion d'aiguiser son regard à travers les haies pour repartir avec quelques gourmandises.*

⓫ *26 avril 2022 : Pendant les vacances, les adhérents du service jeunesse ont participé à une journée thématique autour du deux-roues. Cette journée a permis de sensibiliser mais aussi de se dépenser et d'apprendre à réparer son vélo.*

⓬ *25 avril 2022 : La compagnie Jeux de quatre était en résidence à la Ferme des Tournelles pour répéter sa pièce "Je m'appelle Momo", un pièce créée d'après l'œuvre de Romain Gary "La vie devant soi".*

⓭ *4 mai 2022 : Le long de la Marne, les allées au printemps invitent à la rêverie.*

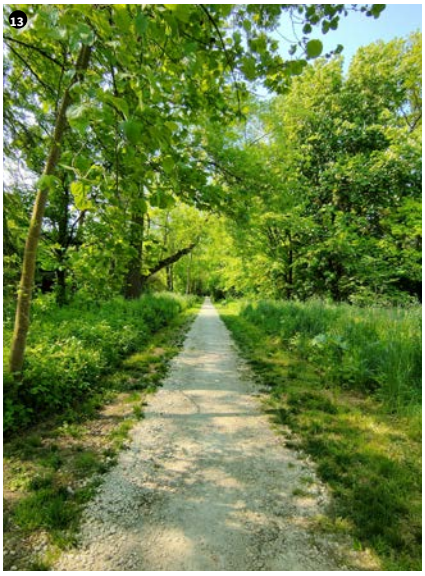

Le sens du détail

Parce que notre ville c'est aussi de petites choses que nous voyons tous les jours (ou pas)...
Saurez-vous retrouver cette mosaïque ? Partagez votre réponse sur la publication de la page Facebook de la ville.

SENIOR

Marcher, c'est le pied !

En mai et juin 2022, les retraités du territoire de Val d'Europe Agglomération sont invités à participer à l'atelier + de Pas. Marcher permet d'améliorer sa santé et de renforcer la prévention de certaines maladies. C'est aussi une excellente activité pour entretenir sa mémoire et préserver son capital osseux…

L'inscription est possible auprès de la Maison Valeuropéenne par téléphone au 01 78 71 40 90 ou directement sur place : 2, avenue Émile Cloud · 77700 Serris

L'objectif de ce programme est d'accompagner les participants pour augmenter leur nombre de pas au quotidien afin qu'ils profitent pleinement des bienfaits de la marche à pied et améliorent ainsi leur qualité de vie.
Pour cela, l'atelier + de Pas propose des sessions collectives d'information et d'accompagnement à la motivation.

Une session de présentation du programme s'est tenue le lundi 9 mai. Si vous n'avez pas pu y assister, vous pouvez toujours poser vos questions et vous inscrire aux ateliers auprès de la Maison Valeuropéenne.
Les ateliers se dérouleront les lundis 16, 23 et 30 mai ainsi que les lundis 13 et 20 juin de 14 h à 15 h à la salle du Prieuré à Chessy.

Vous avez choisi d'habiter à Chessy

bienvenue !

Faites-vous connaître afin de participer à la prochaine réunion d'accueil et obtenir les informations utiles à votre installation.

Rendez-vous en mairie ou sur www.chessy77.fr
rubrique Découvrir
> nouveaux habitants

Une demande particulière ?
Écrivez-nous à l'adresse
contact.mairie@chessy77.fr

Directeur de la publication : Olivier Bourjot, maire de Chessy · Rédaction et conception : service communication · Photographies : AdobeStock, Johann Lalouette, Marion David, Val d'Europe Agglomération, Bernard Da Costa, Chessy Triathlon, Cie jeux de Quatre, Jean-Paul Rouvrais, Michel Kurst · Mairie de Chessy : 32, rue Charles de Gaulle - 77700 Chessy · téléphone : 01 60 43 80 21· fax : 01 60 43 40 53 contact.mairie@chessy77.fr · www.chessy77.fr · Ville de Chessy 77 · Publication : mai 2022
Tirage : 3 900 exemplaires · Impression : Klein Imprimerie